

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non

MW RENDEMENT

ACTION CIP : LU1260576019

Cet OPCVM est un compartiment de la SICAV MW ASSET MANAGEMENT

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du compartiment est de surperformer son indice de référence l'OAT 10 ans plus 200 points de base sur la durée de placement recommandée de 3 ans, via la construction de reverse convertible afin de rechercher un rendement supérieur au marché monétaire.

Pour atteindre cet objectif le Compartiment investit en permanence dans des billets de trésorerie ou des bons à moyen terme négociables. Ceux-ci sont adossés à une stratégie de couverture sur les marchés d'options des actions (en conformité avec les dispositions applicables des circulaires CSSF 08/356, 13/559 ; et 11/512 et des lignes de conduite de l'ESMA No 2012/832) dans le but d'encaisser des primes. A l'achat, la maturité des options sera toujours d'un maximum de 2 ans. Leur sous-jacent sera toujours une action ou un indice listé sur les marchés de l'Union Européenne, des Etats-Unis ou du Japon et devra être suffisamment liquide, pour que le produit soit couvrable.

Le Compartiment pourra être investi directement en actions dans le cas où les options sont converties à l'échéance. L'investissement direct en actions résultera systématiquement et uniquement de la conversion des options et ne pourra dépasser 33% de l'actif net du compartiment. Le Compartiment pourra également investir jusqu'à 20% de son actif dans des OPCVM et autres OPC Français ou

Européens dans les limites des restrictions d'investissements telles que décrites dans le prospectus.

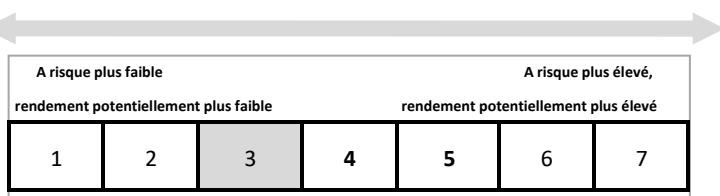
Le Compartiment limitera son exposition au risque de change à 10 % maximum de l'actif net.

Le Compartiment n'investira pas dans des options digitales ou binaires, des « options rainbow », des options à barrière, des options « callable » ainsi que dans des dérivés de crédit (CDS, CFD, TRS, ABS et MBS). Dans les limites des restrictions d'investissement telles que décrites dans le prospectus et dans un but de couverture et de bonne gestion du portefeuille, le Compartiment peut faire usage des techniques et instruments dérivés. Le compartiment ne pourra investir plus de 100% de son actif net.

Les demandes de souscription et de rachat de parts sont centralisées chaque vendredi d'établissement de la valeur liquidative (hebdomadaire) avant 16h auprès de CACEIS Bank, Luxembourg Branch. Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le surlendemain ouvré (J+2).

Durée de placement recommandée : 3 ans. Le Compartiment capitalise ses revenus.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur du profil de risque et de rendement se base sur les données historiques en matière de volatilité du Compartiment (depuis sa création) complétées, sur la période de référence (5 ans) par celle du benchmark (volatilité inférieure à 10%).

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Cet OPCVM est classé dans la catégorie de risque 3 du fait de l'exposition de son actif aux marchés des pays de la zone euro et notamment celui lié aux marchés des grandes capitalisations.

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte de manière adéquate dans cet indicateur :

Risque lié à la faible liquidité de certains titres : le volume des échanges sur ces titres peut-être réduit, entraînant des mouvements de marché plus marqués (à la hausse comme à la baisse) que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative pourrait avoir le même comportement.

Il convient de se référer à la note détaillée de l'OPCVM pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis l'OPCVM.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

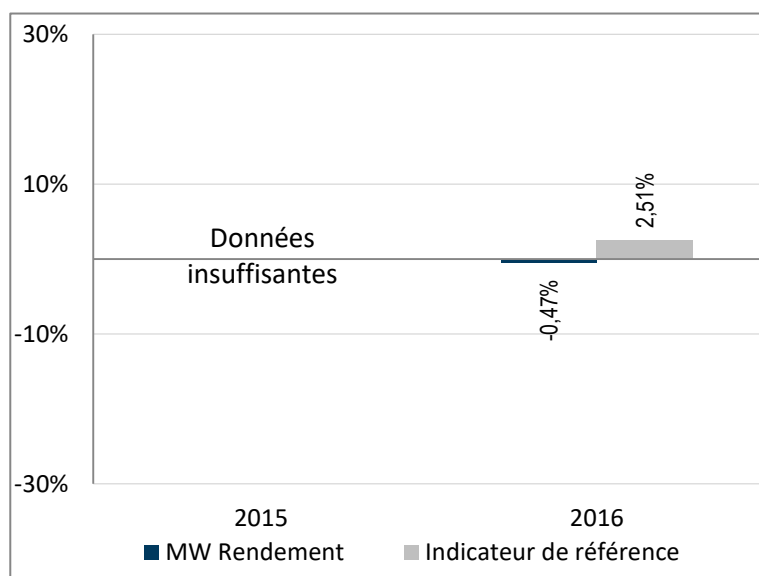
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée :	1,5 % maximum
Frais de sortie :	Néant
<i>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.</i>	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants :	2,04%*
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance :	10% de la surperformance du compartiment par rapport à son indicateur de référence.
Commission de performance 2016	NEANT

* Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2016. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas la commission de performance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.mwgestion.com

Performances passées



Les performances affichées ne constituent pas une indication fiable des performances futures. Les performances passées ne constituent pas un engagement sur les performances futures.

Les performances de l'OPCVM, comme celle de l'indicateur de référence seront calculées coupons nets réinvestis.

Les frais courants prélevés seront inclus dans le calcul des performances passées.

Les performances passées sont évaluées en Euro.

Indicateur de référence : OAT 10 ans plus 200 points de base.

Date de création du Compartiment : 22/07/2015

Date de création de la part CIP : 22/07/2015

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

Forme juridique : Compartiment d'une SICAV de droit luxembourgeois, destiné particulièrement aux investisseurs institutionnels.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de la société de gestion MW GESTION - 7 rue Royale - 75008 Paris - France - Email : contact@mwgestion.com.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet : www.mwgestion.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du Compartiment peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de MW GESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Des informations pratiques et sur les autres catégories d'actions de l'OPCVM sont disponibles sur simple demande écrite auprès de MW Asset Management 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et de la

société de gestion MW GESTION - 7 rue Royale - 75008 Paris - France ou sur son site internet www.mwgestion.com.

La SICAV propose d'autres parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus. Vous pouvez, sous certaines conditions, convertir la totalité ou une partie de vos actions du compartiment de la SICAV en actions d'un autre compartiment de la SICAV. Les informations sur la procédure de conversion sont reprises dans le chapitre Emission, Rachat et Conversion d'actions du prospectus.

La politique de rémunération mis en place par MW Gestion est consultable sur son site internet www.mwgestion.com et est disponible sur simple demande auprès de la société.

Cet OPCVM est agréé par le Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La société de gestion MW GESTION est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15 février 2017.